

## Des Éco-établissements en Clermontais - Centre de Loisirs de Paulhan

### Informations

**Période de réalisation:**

Jeudi, 15 Septembre, 2011 à Mercredi, 30 Mai, 2012

**Thèmes:**

Alimentation

**Etablissement / structure:**

Accueil de Loisirs Intercommunal - Pôle de Paulhan

**Commune principale de réalisation:**

Paulhan

**Type de participants:**

Groupe hors scolaire

**Age min.:**

6

**Age max.:**

12

**Partenaires:**

Communauté de Communes du Clermontais

### Cadre du projet (origine, motivations, objectifs, questionnements, etc...):

Dans le cadre de son Agenda 21 initié en septembre 2008 et afin de poursuivre son action d'éducation au développement durable, la Communauté de Communes du Clermontais a souhaité élargir son programme pédagogique en faveur du développement durable :

- d'une part en s'adressant toujours aux scolaires mais également aux centres de loisirs du territoire, dans la mesure où la Communauté de Communes est compétente dans ce domaine ;
- d'autre part, en proposant d'accompagner les établissements volontaires dans la mise en œuvre de plusieurs types de démarches de développement durable (Eco-Ecole, Agenda 21, Lycée 21...), qui peuvent être labellisées ou non.

Pour 2009-2012, la Communauté de Communes du Clermontais porte et finance un nouveau projet d'accompagnement des établissements éducatifs en démarche de développement durable, grâce au soutien du Conseil Général et du Conseil Régional. L'association Demain la Terre !, qui accompagnait déjà les Eco-Ecoles du Clermontais depuis 2005, coordonne le projet et l'anime avec d'autres structures.

Les objectifs :

- Accompagner les établissements éducatifs volontaires dans leurs démarches d'éducation au développement durable.

- Inciter les enfants et les autres acteurs des établissements (élus, techniciens municipaux, professeurs, animateurs, parents, associations locales...) à participer et agir pour une gestion durable des établissements.
- Faciliter la démarche pour que les établissements deviennent autonomes par la suite.

Les accueils de loisirs intercommunaux ont choisi comme thème pour 2011-2012 la CONSOMMATION RESPONSABLE. Le pôle de loisirs de Paulhan a choisi le sous-thème de l'ALIMENTATION

## **Description:**

### **1. Le déroulement :**

- Des temps d'accompagnement de l'équipe éducative par Demain la Terre ! pour chacun des établissements volontaires, permettant un suivi tout au long de l'année.
- Des temps d'animation auprès des élèves pour chacun des établissements volontaires : sur des étapes méthodologiques ou des thèmes précis animés par les acteurs du territoire les plus compétents sur le sujet.
- Une journée de restitution avec exposition des travaux et échanges entre participants.

### **2. Animations :**

7 interventions de septembre à décembre ont eu comme objectifs :

- faire prendre conscience des différents goûts ;
- éveiller le questionnement sur la provenance des produits ;
- faire découvrir et comprendre les propriétés et la fabrication des aliments ;
- imaginer et réaliser le jeu sur la thématique.

Au centre de loisirs de Paulhan les animations réalisées auprès des enfants par Demain la Terre lors des 3 premières séances ont été les suivantes :

- le Jeu des familles d'aliments
- Les filières en images : du champs à l'assiette
- Les fruits et légumes de saisons
- Ateliers dégustation, éveil des sens
- Ateliers des expériences
- Cuisson au four solaire
- Fabrication de pain et de beurre

### **3. Création d'un jeu:**

4 séances supplémentaires ont été dédiées à la création d'un jeu auquel participeront les enfants des autres centres lors de journée de restitution.

Les enfants ont choisi un jeu de défis sensoriels alimentaires lors duquel s'affrontent trois équipes.

Ils ont réalisé (décidé, créé, découpé, collé, dessiné, peint,...) :

- des boites à toucher,

- des bandeaux pour cacher les yeux,
- des boîtes à senteur,
- un dé géant de hasard et ils ont orné les différentes faces,
- des foulards de couleur pour les trois équipes

Les 6 faces du dé :

- un nez, pour les défis olfactifs
- une bouche pour les défis gustatifs,
- une main pour les défis tactiles
- un " ? " pour choisir soi-même son défi
- un " ! " pour que les équipes adverses choisissent le défi
- un dessin « poule, renard, vipère » (activité ludique sportive).

Les règles du jeu ont été décidées et rédigées avec les enfants. Un système d'accumulation de cartes images d'aliments permet de compter les points, qui sont doublés lorsque l'on devine à quelle famille alimentaire appartient la carte image.

### **Inscrit dans une opération collective ?:**

Eco-établissements du Clermontais

---

**URL source:** <https://eedd.fr/projet/des-%C3%A9co-%C3%A9tablissements-en-clermontais-centre-de-loisirs-de-paulhan>